



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 22 MAI 2025

LES MARCHÉS FONCIERS RURAUX EN 2024.

Protéger le foncier : et si la transversalité des politiques publiques était la clé ?

Le foncier est une ressource non renouvelable. Pourtant il est le support de tous les projets, de tous les enjeux. Le foncier agricole est le premier à subir toutes les pressions :

- pour compenser les atteintes à la biodiversité ;
- pour produire une énergie décarbonée en implantant des parcs photovoltaïques, des méthaniseurs... ;
- pour les implantations économiques ou pour loger les Français ;
- pour des usages de loisirs ou pire encore pour des détournements d'usage (cabanisation, mitage...).

Le protéger n'a jamais été aussi crucial. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : les surfaces agricoles ne cessent de diminuer en France alors que la population et donc les besoins alimentaires augmentent. En 1950, la surface agricole utile (SAU) représentait 35 millions d'hectares et la France comptait 40 millions d'habitants. En 2023, la SAU est de 27 millions d'hectares et nous sommes 68 millions.

Alors qu'enfin l'artificialisation recule, que de nouveaux modèles de développement économes en foncier commencent à s'imposer dans l'esprit des élus locaux, le Sénat vote une loi remettant en cause les objectifs de protection des espaces agricoles et naturels. Il faut maintenir le cap, rester fermes. L'enjeu, c'est la souveraineté alimentaire, la protection du potentiel de production agricole, le maintien de la biodiversité, le stockage du carbone ou encore la gestion des crues !

Des solutions existent. Nous pouvons, d'une certaine manière, multiplier les hectares. Pour cela, il faut penser et agir « transversal ». Les politiques publiques ne sont pas condamnées à être antagonistes. Dans un périmètre de captage, on peut protéger la ressource en eau en continuant à cultiver les champs. On peut lutter contre les incendies, favoriser des biotopes rares et développer l'élevage.

Cela demande de réfléchir davantage. D'échanger, de construire ensemble. De mieux connaître les enjeux, les contraintes et les opportunités de chacun.

C'est le métier des Safer : rassembler les agriculteurs, les collectivités, les acteurs de l'environnement, les pouvoirs publics, les acteurs économiques... et ensemble, un projet après l'autre, un hectare après l'autre, concilier et optimiser les usages.

Fédération Nationale des Safer

91, rue du Fbg Saint Honoré
75008 Paris

Tél. : 01 44 69 86 00
direction@safer.fr
www.safer.fr

Emmanuel Hyest

Président de la Fédération Nationale des Safer

VOS CONTACTS PRESSE

Delphine Golfier
06 42 34 36 61
delphine.golfier@safer.fr

Anne-Sophie Blancher
06 07 19 92 36
anne-sophie.blancher@safer.fr

LE PRIX DES TERRES 2024 - EDITION 2025						
 TERRES ET PRÉS LIBRES	 TERRES ET PRÉS LOUÉS	 VIGNES AOP	 FORÊTS	 MAISONS À LA CAMPAGNE	 TERRAINS CONSTRUCTIBLES	 ESPACES DE LOISIRS NON BÂTIS
6 400 €/ha	5 220 €/ha	176 400 €/ha	4 850 €/ha	195 000 € le lot	72 500 € le lot	38 400 €/ha
+3,2%	+2,0%	-1,1%	+2,2%	-3,4%	-9,8%	-2,8%